

9276101311

Monsieur

En réponse à la lettre que vous
m'avez fait l'honneur de m'écrire
j'ai l'avantage de vous donner les
renseignements ci-après.

Je suis absolument sûr que la
gravure existait quand on a
déblayé le solmen. Cette gravure
a du reste été constatée ailleurs

922 6101312

après la découverte par nombre de
personnes compétentes se citent entre
autres M^r Dutelleur chef de division
à la Préfecture de Versailles M^r Grange
et Guegan membre de la commission
des antiquités de Seine et Oise et tous
deux se croit correspondants du
ministère de l'instruction publique

à la seconde question le dolmen
d'Epone n'a-t-il pas été l'objet d'une
notice imprimée ?

Il y a à Epone deux dolmens,
celui de la Justice qui a été décrit
par M^r Cassan, sous préfixe
Mancos, dans son histoire de
l'arrondissement et celui de Trou

922 610 1313

aux Anglais qui font l'objet de la
note que j'ai eu l'honneur de vous
envoyer.

M. Soudrignier a bien voulu m'aider
dans mes recherches au sujet de ce service
solennel. Il n'existe à la bibliothèque
du château de St Germain aucune
note sur ce monument mais seulement
des dessins au crayon représentant divers
objets trouvés dans la sépulture, mais
en recherchant ce qui pourrait avoir
trait au tombeau des Anglais dans les
bulletins de la commission des Antiquités
et des arts de Seine et Oise j'ai vu
qu'à la date du 21 avril 1881 et
en 1884 M^{rs} Grave, Dutelleux
et Guégan avaient signalé cette

0226101314

sépuulture à la commission. Je suis tout
Merveilleusement abasourdi de votre avis et crois
utile d'ajouter en note: « La découverte
de la sépulture de Troa aux Arxelos a été
signalée à la commission des antiquités et
des arts de Seine et Oise par M^r Grove
et Duteilleux dans la séance du 21 avril
1881; elle se trouve en outre relatée dans
une notice manuscrite lue par M^r Guégan
à la dite commission en 1884. »

Autant que je me rappelle je vous ai dit
dans une notice qu'il n'avait été découvert
dans les fouilles, qu'une hache polie, il y
a erreur il faut lire « deux haches polies
trois poinçons en os, une garni de hache en corne de cerf etc. »
Je vous l'apprends, Monsieur,

avec nomination dans grade de
commandeur de Saint Stanislas

9276101315

et suis heureux de vous adresser à
ce sujet mes très sincères félicitations

Je vous prie l'agréer
Monsieur, l'expression de mes
sentiments les plus distingués

Veuille agréer

Mantes 8 septembre 1890

Perrier du Carne
Rue Royale 2 Mantos (Semi et vice)